

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120002831

Dénomination nationale : Biotechnologies

Spécialité : Systèmes d'information et de modélisation appliqués à la bioinformatique

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte depuis 2004, forme des spécialistes dans les domaines de l'informatique, des outils d'analyse, de modélisation appliqués à la biologie. Les compétences acquises permettent de concevoir des systèmes d'information dédiés à l'organisation, à l'exploitation, à l'analyse et à la gestion de données de masse produites par les secteurs de la biologie et de la santé. Les métiers visés sont : assistant ingénieur ou chef de projet en recherche et développement en biotechnologies ou autres sciences physiques et naturelles. La formation, localisée à Aurillac, est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand. Elle accueille un public en formation initiale.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	12
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	6 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à 30 mois de l'établissement	50 % de 20 % à 43 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le domaine visé par cette formation représente un marché qui devrait croître dans les prochaines années. Elle apporte une double compétence biologie - informatique d'autant plus utile que le nombre de formations de ce type est réduit sur le plan national. Bien que la création de la formation soit à présent assez ancienne, la licence semble pourtant conserver un caractère expérimental : l'attractivité et les effectifs sont faibles, en particulier de 2007/2008 à 2009/2010. Une remontée des effectifs, annoncée pour 2010/2011, apparaît plus que nécessaire.

Par ailleurs, les taux d'insertion professionnelle sont très faibles car près de la moitié des diplômés poursuit des études dans divers masters de bio-informatique répartis sur toute la France. Si la part des diplômés entrant sur le marché du travail tend à s'accroître, elle reste, même sur la dernière année, à un niveau très en deçà de ce qu'on peut attendre d'une licence professionnelle. L'insertion est identifiée essentiellement dans les laboratoires publics et la licence apparaît insuffisamment tournée vers l'emploi privé.

L'implication des professionnels dans les enseignements de la formation est correcte, mais sans formalisation d'ordre institutionnel. Le programme des études est globalement bien adapté aux attentes « métier ». L'équipe pédagogique compte cependant peu d'enseignants-chercheurs en informatique et les enseignants statutaires de l'établissement sont, de manière plus générale, exclusivement ceux de l'IUT.

- Points forts :
  - L'apport d'une double compétence biologie - informatique dans un domaine porteur.
  - La bonne implication des partenaires.
  
- Points faibles :
  - Les faibles taux d'insertion professionnelle et les nombreuses poursuites d'études.
  - Une attractivité insuffisante.
  - L'orientation trop marquée vers les emplois du secteur public.
  - L'absence de conventionnement avec le monde professionnel.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait en premier lieu de renforcer l'attractivité de la formation. A cet égard, il faudrait rendre la spécialité plus visible au niveau de l'offre nationale et l'ouvrir à d'autres entreprises. Le conseil de perfectionnement devrait assurer une analyse prospective sur les aspects de lisibilité de l'offre et du suivi des diplômés. Des actions de communication au niveau de l'établissement et au-delà pourraient contribuer, à l'amélioration de l'attractivité, tout en faisant progresser la part des étudiants issus de cursus de licence générale dans la formation.

L'objectif de développer le public de formation continue est à concrétiser et pourrait se trouver facilité en propectant auprès des organisations régionales potentiellement intéressées. La signature de conventions avec le monde professionnel pourrait également consolider l'assise professionnelle de la formation et développer l'accès des stages dans le milieu des entreprises.

Il est attendu une analyse détaillée du devenir des étudiants et, en particulier, des poursuites d'études pour chercher à les réduire très fortement. Un travail d'identification du profil des étudiants en poursuite d'études, des entretiens systématiques avec les candidats pour en cerner les objectifs, seraient certainement très utiles. L'établissement devrait veiller à équilibrer la répartition des enseignants universitaires de toutes disciplines et à mobiliser des enseignants-chercheurs issus d'autres composantes de l'université ou de Clermont-Ferrand 2.